

ENTRÉE DES POMPIERS

Les pompiers sont à temps partiel et en garde externe sur le territoire. Lors d'un appel d'urgence, les pompiers se dirigent vers la caserne afin d'enfiler leurs tenues de combat et par la suite, de pouvoir partir avec les véhicules d'urgences. L'entrée est donc configurée de façon à ce que ceux-ci aient en entrant, leurs habits de combat.